



**Nom du stagiaire :**.....  
**Prénom :**.....

Date de naissance :    /    /    Âge au moment du stage :  
E-mail :.....

**Adresse permanente :**.....  
.....  
.....

**Stage AVIRON**

**Date du stage :** du ..... au .....

Matin                       Après-midi

***Je certifie avoir pris connaissance et accepté :***

- Au verso de la présente fiche : des conditions de vente des stages
- Affichés dans le centre nautique :
  - Du règlement intérieur de Nautisme en Pays d'Iroise
  - Des horaires de transfert de garde des mineurs

*Signature de l'intéressé + « certifié exact »*

.....

**Aucune inscription ne sera prise en compte sans dossier complet  
(chèque à l'ordre de Aviron de Mer de Plougonvelin débité après le stage  
+ autorisations signées)**

**Paiement par**     espèces,     chèques-vacances,     chèque n°.....  
 en ligne

**140€ ou 100€ (rayer la somme inutile) par personne, montant total :**

**Inscriptions possibles par courrier, adresse postale avec dossier complet uniquement :  
Accueil, Centre Nautique, Bd de la mer, 29217 Plougonvelin**

# ATTESTATION DE CAPACITÉ ET AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

## Stagiaire majeur

Je soussigné(e), M. M<sup>me</sup>

certifie ne présenter aucune contre-indication à la pratique des sports nautiques et être apte à nager 50 mètres départ plongé.

## Stagiaire mineur

Je soussigné(e), M. M<sup>me</sup>

représentant légal de

l'autorise à participer aux activités organisées par Aviron de Mer de Plougonvelin et certifie sur l'honneur qu'il ne présente aucune contre-indication à la pratique des sports nautiques.

J'atteste en outre qu'il est apte à s'immerger et nager 25 mètres sans reprendre pied (s'il a moins de 16 ans) ou à nager au moins 50 mètres départ plongé (s'il a 16 ans ou plus).

### EN CAS D'URGENCE

Contacteur : tuteur légal, nom ..... Tel : .....

Parents  Grands-parents  Amis

J'autorise  Je n'autorise pas le responsable du stage à faire pratiquer toute intervention médicale d'urgence.\*

J'autorise  Je n'autorise pas le mineur à quitter le centre par ses propres moyens.\*

Fait à ....., le .....

### Conditions Générales de Vente

#### Modalités d'inscriptions

**La réservation** : Nous ne prenons aucune réservation ferme par téléphone. Les informations données par téléphone ne garantissent pas l'inscription définitive. La réservation est subordonnée à la réception de votre fiche d'inscription dûment complétée et signée, accompagnée du **règlement intégral** de votre activité (le règlement par chèque libellé à l'ordre de Aviron de Mer de Plougonvelin, AMP). AMP se réserve le droit de refuser tout stagiaire dont le dossier est incomplet le 1er jour du stage.

**Modalités de règlement** : chèque, chèque vacances, espèces.

**Autorisation parentale** : L'autorisation parentale doit être entièrement complétée sur la fiche d'inscription.

**Réductions accordées** : Une réduction est appliquée pour les stagiaires dont les parents sont membres de l'AMP. Tarif 100€  
Lors d'un stage chaque stagiaire accepte le **transfert de garde** de l'embarcation nautique qui lui est confié durant les horaires du stage auquel il participe.

#### Conditions d'annulation :

**Désistement** : En cas d'annulation à l'initiative du stagiaire ou de son représentant, il ne sera procédé à aucun remboursement. Toutefois, en cas de force majeure (maladie, blessure), le centre peut rembourser les séances restant à courir après une demande écrite accompagnée d'un justificatif (certificat médical) et d'un RIB. Le virement sera effectué dans un délai de 3 mois.

**Annulation du fait de AMP** : L'AMP peut être contraint d'annuler un stage ou une séance sur décision du chef de centre ou du technicien AMP notamment en cas de météo défavorable.

En cas d'annulation totale d'un stage les sommes versées seront intégralement remboursées sans indemnités sous 3 mois.  
Le choix d'un autre créneau horaire vous sera toutefois préalablement proposé.

En cas de suspension ou d'annulation d'une séance en mer, il ne sera procédé à aucun remboursement. AMP s'engage alors à assurer les cours à terre ou à les reporter le samedi de la même semaine.

Par ailleurs, AMP se réserve le droit d'exclure un stagiaire pour manquement grave au règlement.

**Responsabilité** : Nous déclinons toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol de biens ou d'effets personnels dans les vestiaires. Des casiers sont à votre disposition (clés à l'accueil).

Les parents doivent obligatoirement accompagner les enfants jusqu'au centre nautique et s'assurer que le moniteur a bien pris en charge l'enfant.

Les enfants non récupérés après les horaires de stages sont confiés à un moniteur. Cette prestation vous sera facturée 20 € par demi-heure.